

# Protocole de suivi de la plage du Men Du – La Trinité-sur-Mer





# L'OCLM

## L'Observatoire Citoyen du Littoral Morbihannais

### La plage du Men Du à la Trinité-sur-Mer

Le plage du Men Du est orientée plein Sud, vers la baie de Quiberon. Située à l'Ouest de la commune, elle est la dernière plage avant la commune de Carnac. Longue d'environ un kilomètre, la plage s'appuie à l'Ouest sur de petites falaises rocheuses et se termine à l'Est au niveau de l'exutoire des marais de Ker dual. Le haut de la plage est en partie constitué d'une dune basse bien végétalisée adossée à la route reliant la Trinité-sur-Mer et Carnac. Très prisée pour la pêche ou la baignade, cette belle plage attire autant les Trinitains que les Carnacois.

### Que mesure-t-on ?

- L'évolution du couvert végétal
- L'effet du piétinement
- Le battement sédimentaire

### Pourquoi ?

La plage du Men Du ne présente pas ou peu de marques d'érosion. Sa situation géographique en fond de baie la protège des coups de vent d'Ouest et d'Est. En revanche, si le haut de plage semble bien végétalisé, ce dernier présente d'évidentes traces de piétinement. On pourra, entre autres, noter la présence constante d'un chemin « sauvage » situé en arrière du cordon végétalisé. La partie Est du site montre également des traces de piétinement ainsi qu'une légère falaise dunaire.

Un suivi de ces zones permettra de constater leurs évolutions au cours de l'année et de proposer des solutions de gestion pertinentes pour limiter ce phénomène.

### Quand ?

Les relevés seront effectués toutes les deux semaines. Des mesures supplémentaires pourront être réalisées après les événements tempétueux ou en cas d'éventuel événement ayant un impact significatif sur la dune.

### Synthèse

Au cours de ce protocole, **dix photos** et **une prise de mesures** seront à réaliser au cours des 7 missions. Les photos à transmettre à l'OCLM sont mentionnées en gras dans ce document.







## Mission n°1 : Station CoastSnap



Les bénévoles munis d'un smartphone devront commencer le protocole par la mission n°1 en utilisant la station CoastSnap située à l'Ouest de la plage.

Pour ce faire, il suffit de suivre les indications situées sur le panneau positionné à côté de la station CoastSnap.

**Si le bénévole ne possède pas de smartphone il pourra commencer par la missions n°2.**

## Mission n°2

### Suivi photographique des chemins « sauvages » qui longent la plage

Pour les trois missions suivantes (2, 3 et 4) la méthode à suivre sera la même, mais sur des secteurs différents.

#### Mission n°2 : point à l'Ouest

Les bénévoles devront se placer en bas de l'accès à la plage (cf. photo n°1 et 2) et prendre une photo **au format paysage** vers l'Ouest en positionnant le repère rouge au centre de la photo (cf. **photo n°3**) puis se tourner vers l'Est et prendre une photo **au format paysage** vers l'Est en positionnant le repère rouge au centre de la photo (cf. **photo n°4**).

Ce suivi photographique permettra de suivre l'évolution annuelle du chemin « sauvage », côté Ouest de la plage.



Photo n°1 : accès Ouest

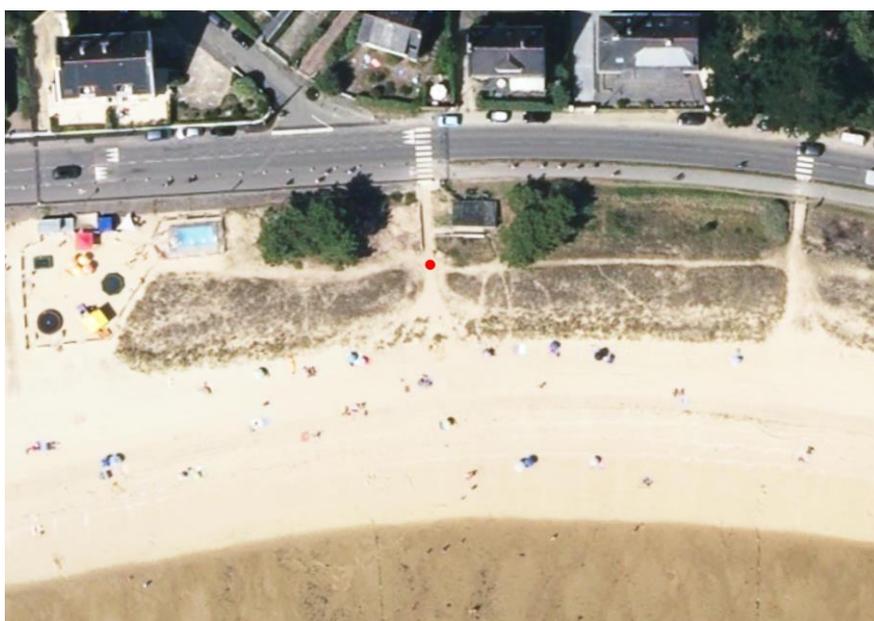


Photo n°2 : position où se placer pour réaliser les deux photos au niveau de l'accès Ouest



**Photo n°3** : photo au format paysage vers l'Ouest à faire avec, au centre, le repère rouge



**Photo n°4** : photo au format paysage vers l'Est à faire avec, au centre, le repère rouge

## Mission n°3

### Suivi photographique des chemins « sauvages » qui longent la plage

Pour les missions 2, 3 et 4 la méthode à suivre sera la même, mais sur des secteurs différents.

#### Mission n°3 : point Central

Les bénévoles devront se placer en bas de l'accès à la plage (cf. photo n°5 et 6) et prendre une photo **au format paysage** vers l'Ouest en positionnant le repère rouge au centre de la photo (cf. **photo n°7**) puis se tourner vers l'Est et prendre une photo **au format paysage** vers l'Est en positionnant le repère rouge au centre de la photo (cf. **photo n°8**).

Ce suivi photographique permettra de suivre l'évolution annuelle du chemin « sauvage » au centre de la plage.



Photo n°5 : accès Central



Photo n°6 : position où se placer pour réaliser les deux photos au niveau de l'accès Central



**Photo n°7** : photo au format paysage vers l'Ouest à faire avec au centre le repère rouge



**Photo n°8** : photo au format paysage vers l'Est à faire avec au centre le repère rouge

## Mission n°4

### Suivi photographique des chemins « sauvages » qui longent la plage

Pour les missions 2, 3 et 4 la méthode à suivre sera la même, mais sur des secteurs différents.

#### Mission n°4 : point à l'Est

Les bénévoles devront se placer en bas de l'accès à la plage (cf. photo n°9 et 10) et prendre une photo **au format paysage** vers l'Ouest en positionnant le repère rouge au centre de la photo (cf. **photo n°11**) puis se tourner vers l'Est et prendre une photo **au format paysage** vers l'Est en positionnant le repère rouge au centre de la photo (cf. **photo n°12**).

Ce suivi photographique permettra de suivre l'évolution annuelle du chemin « sauvage », côté Est de la plage.



Photo n°9 : accès Est

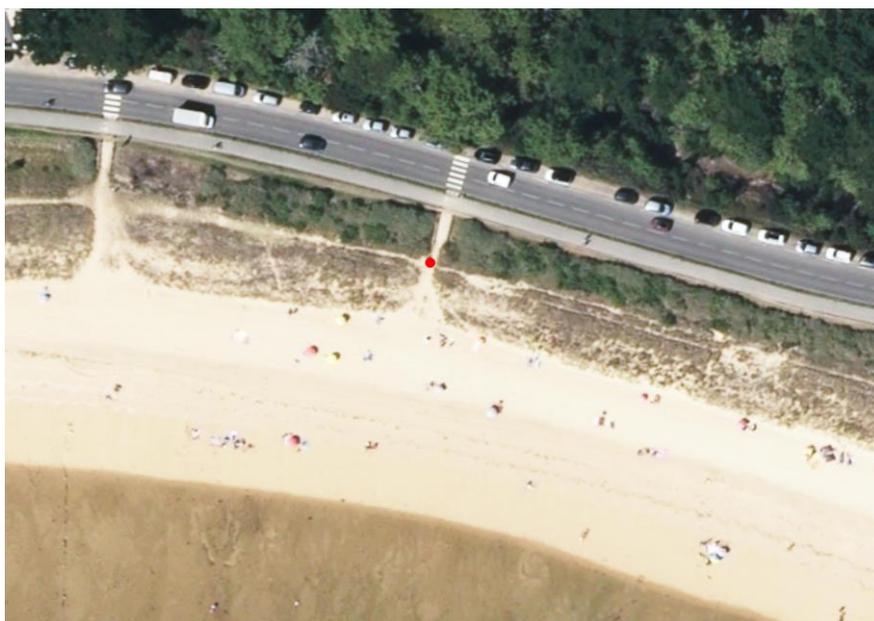


Photo n°10 : position où se placer pour réaliser les deux photos au niveau de l'accès Est



**Photo n°11** : photo au format paysage vers l'Ouest à faire avec au centre le repère rouge



**Photo n°12** : photo au format paysage vers l'Est à faire avec au centre le repère rouge

## Mission n°5

### Suivi photographique de l'isthme de l'île de Stuhan

Les bénévoles devront se placer au niveau de l'accès parking qui fait face à l'île de Stuhan. Il devront avancer vers l'île, depuis cet accès, d'une dizaine de pas et prendre une photo de l'île **au format paysage**, en plaçant bien l'île en centre de l'image (cf. **photo n°14**). Ce suivi photographique permettra de suivre l'évolution du tombolo qui relie l'île à la plage.



Photo n°13 : position de départ au niveau de l'accès parking



Photo n°14 : photo au format paysage de l'île de Stuhan à faire

## Mission n°6

### Suivi photographique des deux chemins sauvages à l'Est

Les bénévoles devront se placer au niveau du repère rouge positionné à l'Est des deux derniers chemins d'accès à la plage. Il devront ensuite prendre une photo **au format paysage** vers l'Ouest de ces deux chemins (cf. **photo n°17**). Le creux formé par les deux amas de pins devra se trouver au centre de la photo (cf. photo n° 17). Ce suivi photographique permettra de suivre l'évolution des deux chemins ainsi que de la petite falaise dunaire présente dans ce secteur.



Photo n°15 : position du repère à l'Est sur lequel se placer



Photo n°16 : photo du repère à l'est sur lequel se placer



Creux à placer au centre de l'image

**Photo n°17** : photo au format paysage à faire des deux chemins Est et de la falaise dunaire

## Mission n°7

### Suivi du battement sédimentaire côté Est

Les bénévoles devront mesurer, à l'aide d'un mètre, le battement sédimentaire au niveau du mur situé à l'Est du site. Pour cela, ils devront mesurer la distance entre le repère rouge supérieur et la limite du sable (en passant par le second point de repère pour conserver le même alignement) (cf. photos n°19 et 20). Ils devront également prendre une photo **au format paysage** en plaçant les repères au milieu de l'image et la limite mur/sable visible (cf. **photo n°21**). Ce suivi permettra d'observer les variations sédimentaires de la partie Est du site au cours du temps.

**Attention, il est possible qu'entre les mois de mars et octobre, la mission soit annulée pour cause de nidification du gravelot (des panneaux et/ou enclos matérialiseront l'interdiction d'accès à la plage)**



Photo n°18 : position de la mission n°7

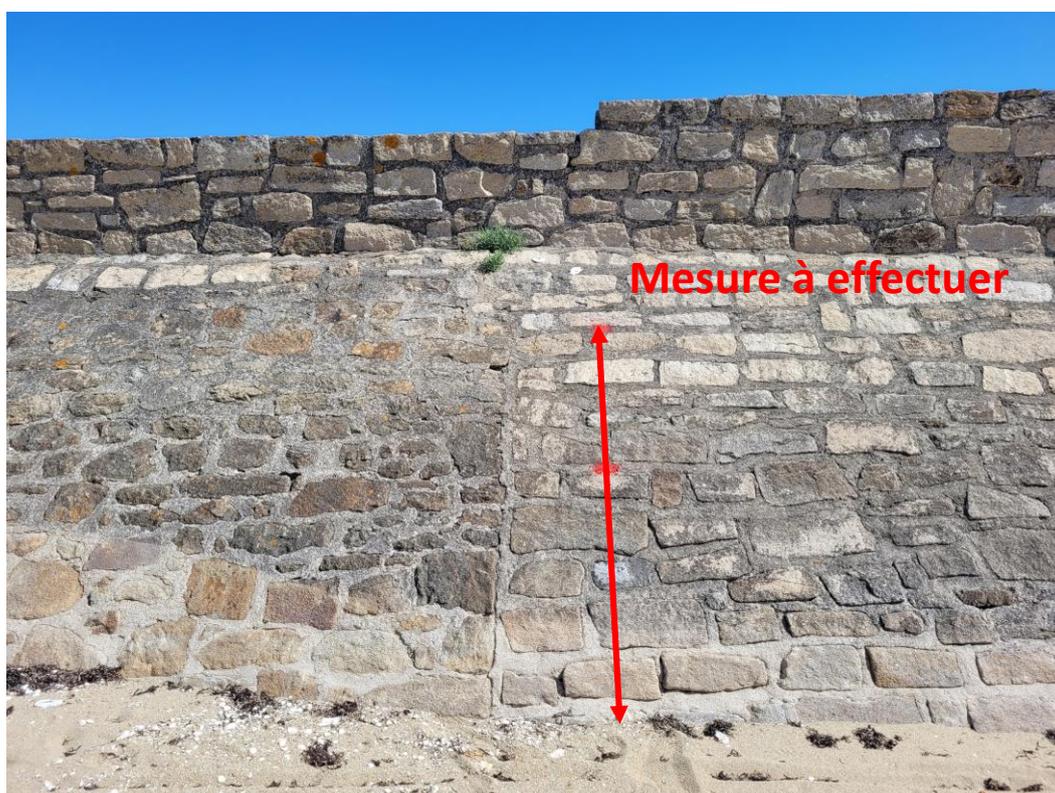
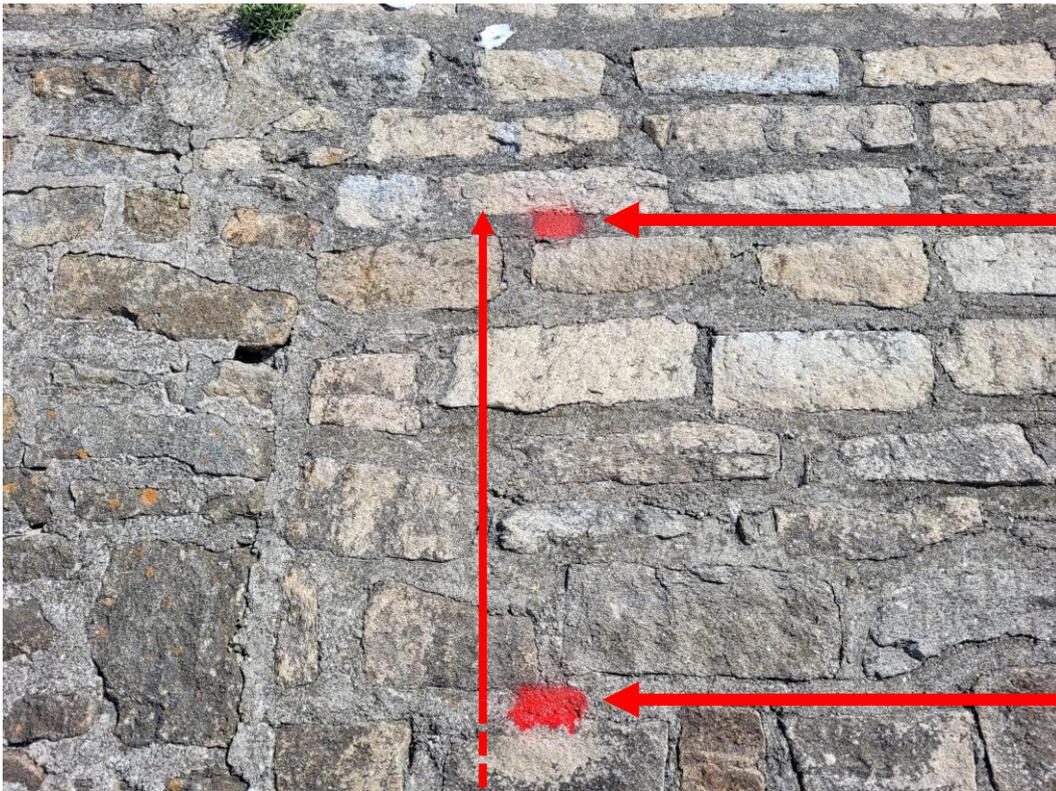


Photo n°19 : mesure à effectuer entre le repère rouge du haut et la limite du sable



Repère du haut

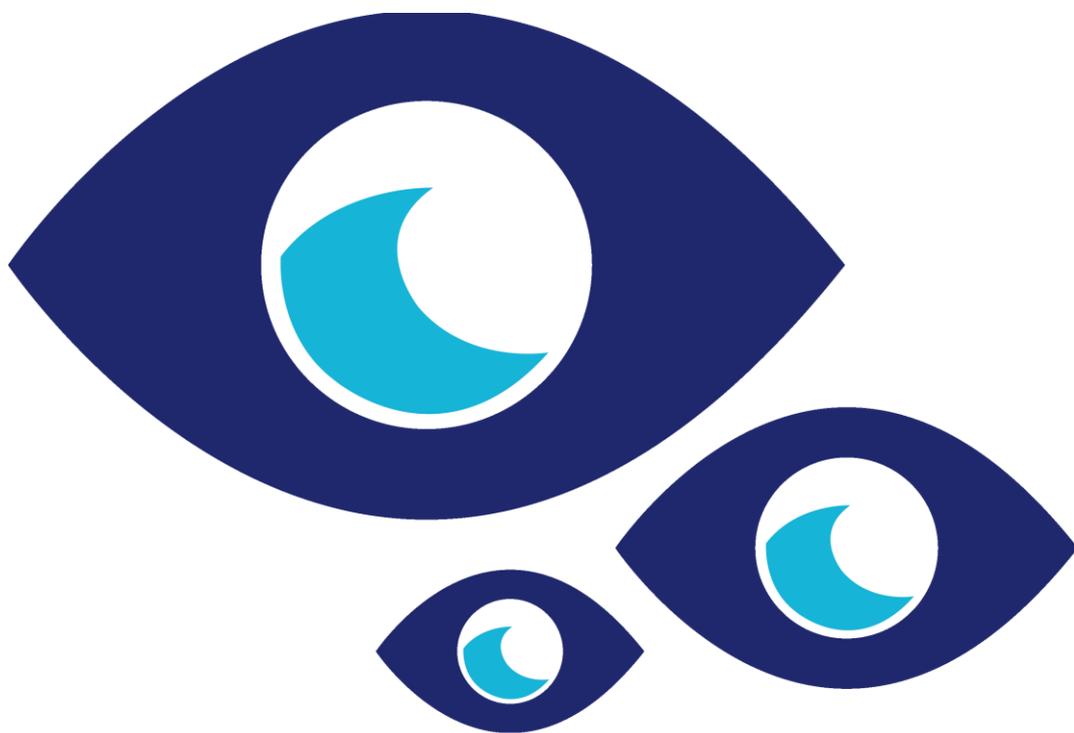
Repère du bas

Mesure à effectuer jusqu'à la limite du sable

Photo n°20 : positions des repères sur le mur



Photo n°21 : photo des repères et de la limite avec le sable à faire



**OCLM**

**Observatoire Citoyen  
du Littoral Morbihannais**